



HAL
open science

Du diagnostic à la fouille : le transfert de l'information

Nelly Connet

► **To cite this version:**

Nelly Connet. Du diagnostic à la fouille : le transfert de l'information. Le diagnostic des sites paléolithiques et mésolithiques, Pascal Depaepe; Frédéric Séara, Dec 2006, Paris, France. pp.99-101. hal-03149827

HAL Id: hal-03149827

<https://inrap.hal.science/hal-03149827>

Submitted on 23 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Du diagnostic à la fouille : le transfert de l'information

Depuis une dizaine d'années, le paysage de l'archéologie préventive a considérablement changé. Si, à une époque qui nous semble aujourd'hui révolue, la plupart des diagnostics dits « positifs » donnaient lieu à une fouille, ce n'est plus le cas désormais, et ceci est d'autant plus vrai pour les sites paléolithiques. Ce fait est dû à la multiplication des diagnostics et donc des découvertes, au coût des fouilles, à la régulation des prescriptions et à une politique de préservation des sites... L'opération de diagnostic est ainsi bien souvent la seule intervention que les archéologues feront sur un site et tient donc un rôle important dans le renouvellement des connaissances de notre discipline.

Ce constat oblige à caractériser au mieux les sites dès la phase de diagnostic et à préserver un maximum d'informations afin que cette opération puisse apporter des données solides à la recherche paléolithique. Il faut donc préserver et communiquer l'information dès ce cadre d'intervention. Nous nous posons, dans cette présentation, la question des moyens à mettre en place pour y parvenir.

L'exercice du diagnostic est une étape essentielle parce qu'elle conditionne l'ensemble des opérations en aval. Elle doit être la plus complète possible et nécessite des archéologues confirmés. Toutefois, aucun archéologue ne peut être spécialiste en tous les domaines chronologiques. Aussi, les paléolithiciens et les géologues doivent pouvoir intervenir à la demande des responsables de diagnostic et des adjoints scientifiques et techniques afin de les aider dans leur travail. Les sites paléolithiques sont d'une approche assez difficile, ils apparaissent souvent d'une façon discrète et il faut savoir lire les indices, même très ténus. Un seul silex taillé dans l'horizon sédimentaire d'une tranchée de diagnostic peut en effet constituer l'amorce d'un site essentiel pour la recherche en Préhistoire¹. En outre, les occupations paléolithiques ne comportent que très rarement des structures évidentes, hormis des foyers ou des amas de rejet de taille pour les périodes récentes. Il est donc important d'avoir conscience qu'en Préhistoire, nous entrons dans un autre cadre conceptuel et que, lors d'une opération de diagnostic, il est décisif de tenir compte du moindre indice, d'en comprendre la présence et le sens.

1 Quelles informations ?

Il paraît évident qu'un certain nombre de réflexes sont indispensables afin de récolter les données de base nécessaires à la caractérisation d'un site mais également à l'établissement du rapport de diagnostic et à l'élaboration du projet de fouille. Nous en présentons ci-après les primordiaux. Ils font suite à un questionnement sur le terrain où des compétences d'archéologues/paléolithiciens et de géologues sont nécessaires.

Sur les caractéristiques d'un site, dans sa globalité, doivent être renseignés :

- son extension,
- le niveau altimétrique d'apparition et de disparition des vestiges,
- la répartition spatiale des vestiges,
 - la densité moyenne,
 - la présence de concentrations et de zones vides,
- la conservation du niveau (s'il y a) ou de la couche archéologique.

Sur la nature des vestiges :

- la nature des restes (lithiques, faune, foyers...),
- la taphonomie des vestiges,
- le diagnostic chrono-culturel comprenant notamment la cohérence technotypologique de l'ensemble lithique.

Sur le contexte sédimentaire, environnemental et chronologique :

- un premier diagnostic chronostratigraphique de la séquence,
- une première étude géologique de la séquence,
- la paléotopographie du site,
- son implantation dans la paléotopographie du secteur (vallée, pente, plateau),
- quels moyens de datation peuvent être envisagés.

Afin d'acquérir ces principales informations, un minimum d'actes sur le terrain sont nécessaires. Ils peuvent se résumer par :

- des sondages non destructeurs (arrêt à l'apparition des vestiges) suffisamment importants en nombre et en surface pour définir l'extension du site,
- la fouille en 3D sur quelques tests pour l'étude taphonomique du niveau, laquelle, selon les circonstances, peut être manuelle et/ou mécanique,
- la pratique de sondages géologiques (ne pas hésiter à les multiplier si nécessaire, à la recherche de la séquence la plus intéressante),
- des prélèvements sédimentaires afin d'effectuer des tests palynologiques, malacologiques, anthracologiques..., le prélèvement de mobilier datable (charbon, os, minéraux chauffés),
- multiplier les prises photographiques, les notes et observations.

La professionnalisation de l'archéologie de sauvetage exige du diagnostic un travail complet et sans faille. Le qualificatif de « non en place » ou de « perturbé » pour un ensemble archéologique quel qu'il soit ne peut être recevable sans un argumentaire rigoureux et complet. Et, dans tous les cas, le caractère en place ou non d'un ensemble archéologique ne justifie pas seulement de son intérêt, lequel tient également compte de l'homogénéité de la série, d'un contexte local et de son intérêt scientifique (sur la période concernée et/ou par la nature des vestiges).

Les exemples d'indices paléolithiques ayant fait l'objet d'un survol lors du diagnostic qui ont conduit à des erreurs non récupérables ne manquent pas. Il n'est plus temps de se lamenter sur leur sort mais de faire en sorte que ces « ratages » ne soient plus qu'un mauvais souvenir. Pour ce faire, certaines procédures simples peuvent être engagées ; elles ne demandent le plus souvent qu'un peu d'organisation et de se débarrasser des *a priori*, incompatibles avec la rigueur scientifique qu'exige notre discipline.

Un archéologue réalisant un diagnostic doit avoir les bons réflexes, et l'expérience qu'il acquiert au cours de sa carrière peut l'amener à faire les bons choix sur le terrain. Les outils et procédures du transfert de l'information nécessitent, pour le Paléolithique comme pour les autres périodes, un appel aux compétences humaines. Les intervenants doivent être multiples et ce dès la phase de terrain. Les paléolithiciens, les archéozoologues, les géologues et l'ensemble des spécialistes susceptibles d'aider à la réalisation du diagnostic doivent pouvoir intervenir en amont du rapport. Il ne s'agit pas d'entamer des études de fond mais de rassembler un maximum de données sur les potentialités d'un gisement.

Les exigences de l'archéologie d'aujourd'hui impliquent que l'information circule rapidement, permettant ainsi de faire appel aux diverses compétences nécessaires. Il semble que les AST aient ici leur rôle à jouer, mettant rapidement en relation les archéologues effectuant un diagnostic et les paléolithiciens. Les agents Inrap de cette discipline, trop peu nombreux sur le territoire français, conscients que le monde paléolithique est un monde sans frontières, ont maintes fois déjà prouvé leur mobilité d'intervention.

2 Comment et sur quels supports ?

L'acte de fouille étant destructeur, le plus grand soin doit être apporté à la documentation de fouille. Elle restera en effet le dernier témoin des faits observés. Comme pour toutes les périodes, la documentation de fouille ne doit pas être interprétative, elle doit rendre compte des réalités du terrain et des actes effectués par les archéologues le plus fidèlement possible.

Ainsi, cette documentation devra comporter au minimum 4 types d'informations.

Pour les informations d'ordre géologique :

- des relevés stratigraphiques précis doublés de clichés photographiques, lesquels seront multipliés suivant la topographie et la complexité du site (notamment dans le cas de sites stratifiés) ;
- des prélèvements géologiques localisés précisément dans l'espace et faisant l'objet de relevés et de photographies *in situ* (effectués dès la phase de diagnostic, ils permettent d'engager rapidement les premières études en cas de poursuite de l'opération, diminuant ainsi les temps d'études, souvent très longs) ;
- il en va de même pour les prélèvements en vue des tests sur les potentialités d'études paléoenvironnementales.

Pour le site dans sa globalité :

- un relevé topographique de l'ensemble de l'emprise du diagnostic ;
- un plan d'ensemble des sondages ;
- un plan d'ensemble des zones testées en fouille fine et des secteurs positifs.

Pour les secteurs testés en fouille fine :

- des relevés en 3D précis permettant d'établir des projections et de donner une indication de l'organisation spatiale des vestiges ;
- le degré d'inclinaison des vestiges, permettant d'informer sur la conservation du dépôt archéologique ;
- la localisation de ces secteurs testés dans un plan d'ensemble.

Pour les vestiges mobiliers :

- un descriptif technique et typologique de chacun ;
- un descriptif taphonomique.

Ces informations doivent apparaître dans le rapport de diagnostic et servent de base au discours et à l'interprétation des faits. Les relevés de terrain qui n'apparaîtraient pas dans le rapport (coupes faisant doublons ou moins intéressantes) doivent rester accessibles bien évidemment dans l'éventualité d'une fouille, mais également pour tout chercheur intéressé par le site, qu'il y ait ou non une fouille en perspective. Il en va de même du mobilier archéologique, lequel doit avoir fait l'objet d'un enregistrement (même rapide et succinct si l'on manque de temps) et doit rester d'accès aisé.

Enfin, et dans un souci de partage des données archéologiques, il serait bénéfique à notre discipline de mettre en place un système interne d'information rapide sur les découvertes.

Note

Ce fut le cas pour le premier des sites du Paléolithique inférieur de Soucy (Yonne), mis au jour en 1994 par la géologue Ch. Chaussé sur l'indice d'un petit éclat découvert dans une coupe.